

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE SONORE LE HAVRE – POINTE DE CAUX

L'inscription et le fonctionnement de la Bibliothèque Sonore (BS) sont **gratuits**. Pour inscrire un enfant, il faut que ses parents remplissent (après les avoir imprimés) et nous envoient (de préférence par courrier) les documents en pièces jointes.

Le premier document est le « Dossier d'inscription ». Le second document est à choisir dans l'annexe « Liste des justificatifs ».

A réception de ces 2 documents, l'enfant sera inscrit et ses parents recevront un mail de confirmation avec quelques informations et règles à respecter. A partir de ce moment, vous pourrez avoir accès aux ouvrages de littérature dont l'enfant a besoin. Ces ouvrages sont de 2 types :

- Ouvrages dits « de littérature scolaire » : ceux étudiés en classe et choisis par le professeur de français,
- Ouvrages dits « de détente » : ouvrages qui, en général, ne sont pas étudiés en classe (ex : Harry Potter).

Les ouvrages vous sont envoyés par un service en ligne gratuit appelé WeTransfer (vous n'avez donc pas à venir à la BS même si nous serons ravis de vous y accueillir lors des jours de permanence). Vous recevrez dans votre messagerie un mail vous indiquant que vous pouvez télécharger le ou les ouvrages demandés. Vous disposez d'une semaine pour le faire (passé ce délai, les ouvrages sont effacés). Vous gardez cet ouvrage le temps qu'il vous plaît (vous n'avez pas à le rendre à la BS) et pouvez l'installer sur une tablette, PC...

La BS dispose de plus de 1000 livres scolaires enregistrés. Ces livres sont disponibles au HAVRE ou dans une des 114 autres BS de France. Vous avez accès au catalogue des livres de littérature scolaire en allant sur le site web de la BS du HAVRE (<http://bslehavre.fr>), onglet « Le catalogue » puis onglet « Littérature scolaire ».

Si vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez, faites nous le savoir afin que nous le prenions dans une autre BS (si cela est possible) ou que nous le fassions enregistrer par un de nos Donneurs de Voix (personnes qui enregistrent les livres). Dans ce dernier cas, il faudra nous prêter l'ouvrage papier.

En ce qui concerne le délai de mise à disposition des ouvrages, celui-ci est variable :

- Si l'ouvrage est disponible à la BS ou dans une autre BS, le délai est de quelques jours,
- Si l'ouvrage doit être enregistré, il faut compter environ 4 à 6 semaines (variable selon le nombre de pages).

Nous vous conseillons donc de voir dès maintenant avec le Professeur de français la liste des ouvrages ainsi que l'ordre dans lequel ils seront étudiés.

Pour toute demande de livre, il est IMPERATIF de rappeler :

- le code, le nom et le prénom de l'enfant,
- le titre, l'auteur, l'éditeur et le code ISBN du livre.

Pour nous contacter, merci de bien vouloir utiliser l'adresse mail suivante qui est dédiée exclusivement à la littérature scolaire :

bslehavre.ls@gmail.com

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Jean-Claude GOUSSAIN
Délégué « Littérature scolaire »
BS LE HAVRE POINTE DE CAUX

Alain BOUDIER
Président
BS LE HAVRE POINTE DE CAUX